

[Version préliminaire de la contribution parue en 2011 dans *L'hyperbate aux frontières de la phrase* (A-M. Paillet & C. Stolz, eds.), Presses de l'Université Paris-Sorbonne, pp. 89-102]

L'hyperbate est-elle toujours à droite ?

Catherine FUCHS & Pierre LE GOFFIC

(UMR 8094 Lattice, CNRS / ENS – Paris 3)

Entre les linguistes et les stylisticiens, le dialogue n'est pas toujours aisé : figures de rhétorique et syntaxe, historiquement, n'ont pas toujours fait bon ménage, et le langage des uns et des autres n'est commun que partiellement. Nous voudrions contribuer à réduire cette différence, en profitant d'une conjoncture favorable : les linguistes ont récemment produit des approches plus dynamiques, plus liées au texte, qui s'avèrent de nature à faciliter le dialogue avec les stylisticiens. En particulier, grâce à un remodelage théorique de la phrase, on est en mesure d'étendre le champ des phénomènes qu'on peut décrire linguistiquement, en les intégrant à la syntaxe.

Nous nous attacherons donc ici à présenter un cadre général permettant aux syntacticiens et aux stylisticiens de parler, dans un langage commun, de ce que les uns et les autres peuvent ranger sous le terme *hyperbate* et de pointer les difficultés que soulève la description de ce phénomène.

1. La phrase macro-syntaxique

La perspective, dite de la *macro-syntaxe*, qui nous servira de cadre, s'inscrit dans une longue histoire, celle de la syntaxe, que l'on peut résumer en trois étapes.

La première étape est celle de la grammaire classique, qui va d'Aristote jusqu'au 17^e ou 18^e siècle, centrée sur la notion de *proposition* (constituée d'un sujet et un prédicat) – alias phrase simple.

La deuxième étape va du 17^e-18^e siècle à nos jours, ou presque : c'est l'émergence de la *phrase*. Le mot apparaît, avec le sens que nous lui donnons, du fait de l'éclatement du prédicat : ce n'est plus simplement « être (quelque chose) », c'est devenu le domaine de la valence, de l'actance, des compléments, dont l'étude s'est développée à date assez récente (essentiellement au 19^e siècle) pour aboutir à notre notion habituelle de *phrase*. Celle-ci peut être simple ou complexe (alors que la phrase complexe n'entrait pas dans le champ de la grammaire classique).

Troisième étape, toute récente (quelques décennies), au milieu de beaucoup de discussions : c'est la perspective souvent qualifiée de *macro-syntaxique* – le terme de *macro-syntaxe* étant emblématique et au centre de prises de position nombreuses, *pro* ou *contra*. Dans ce nouveau cadre, la phrase est reconsidérée dans une perspective dynamique et textuelle, sous la pression en particulier des études sur l'oral, dont la prise en compte s'est révélée une nécessité première pour la syntaxe. L'analyse macro-syntaxique opère à l'aide de deux grands types d'unités : le *noyau* et les (divers) *périphériques*.

Souvent présentée polémiquement en termes d'une série de ruptures, cette évolution peut au contraire être conçue comme une continuité, où les modèles s'engendrent l'un l'autre, sans aucun renoncement : d'un modèle à l'autre, on peut voir à la fois un élargissement et un assouplissement. Dans cette perspective, le *noyau* correspond peu ou prou, dans son principe, à l'ossature de l'ancienne *phrase*, telle que déclinée en termes de rection, à partir d'une organisation en sujet-prédicat (qui elle-même remonte à la *proposition* initiale du premier modèle), regroupant autour du sujet et du verbe les compléments essentiels (appelés par la valence du verbe) et les compléments accessoires intégrés (circonstants, modificateurs). Et les *périphériques*, par définition extérieurs au noyau, permettent fondamentalement de traiter de tout ce qui relève d'une couche énonciative (même s'ils ne se limitent pas à cela, ni n'ont l'exclusivité de son traitement), en surplomb de la partie essentiellement prédicative du noyau : la nécessité de faire une place à ces éléments dans la syntaxe s'impose en effet, dès lors que l'on travaille sur des textes.

Résultat, le modèle précédent éclate d'une certaine façon, suscitant des réactions opposées. Pour les uns, c'est la « fin de la phrase », qu'il faut renvoyer au rayon des antiquités, pour se tourner vers une macro-syntaxe entièrement nouvelle. Pour les autres (parmi lesquels nous sommes enclins à nous ranger¹), il s'agit, sans rupture, de passer à une version rénovée de la phrase, dynamisée, plus textuelle, qui doit s'incorporer des éléments n'appartenant pas au noyau : tels, par exemple, une simple apostrophe (« Mesdames et Messieurs »), ou un marqueur de coordination comme « et » placé devant un noyau. La distinction entre micro-syntaxe et macro-syntaxe n'est alors pas d'une grande pertinence : on peut, si l'on veut, parler de *phrase macro-syntaxique*, sans rupture théorique.

2. L'hyperbate comme suffixe

Au sein de la phrase macro-syntaxique, les périphériques peuvent se décliner linéairement en *préfixes* / *infixes* / *suffixes*².

L'hyperbate, en tant qu'ajout (c'est-à-dire au deuxième sens historique de la figure, et non plus au sens de déplacement dans l'ordre des mots), a alors sa place toute trouvée comme suffixe.

Que l'hyperbate soit un *ajout* va de soi. Ajout qui se présente, pour le récepteur, comme *marqué*, c'est-à-dire comme inattendu et induisant un certain retraitement (réaction). Ajout qui, de la part de l'émetteur, est *montré* comme tel ; la mise en évidence de l'ajout étant signalée, par exemple, par la ponctuation (nous prendrons essentiellement ici, comme on le fait typiquement, des exemples de continuation hyperbatique derrière une ponctuation forte – point, tiret, parenthèse).

2.1. Problèmes d'analyse

Quelles sont alors les relations entre *hyperbate* et *suffixe* ?

Il est clair que tous les suffixes ne sont pas des hyperbates : dans « C'est bon, le poulet », on peut caractériser « le poulet » comme suffixe (rappel d'un topique annoncé cataphoriquement par « c' ») ; il y a extériorité par rapport à un noyau syntaxiquement complet et bien formé,

¹ Voir P. Le Goffic, « Phrase, séquence, période », dans D. Van Raemdonck (dir.), *Modèles syntaxiques. La syntaxe à l'aube du XXI^e siècle*, Bruxelles, Peter Lang, 2008, p. 329-356.

² On ne s'engagera pas ici dans la voie de la distinction que fait C. Blanche-Benveniste entre *suffixes* (par exemple les circonstants détachés) et *postfixes* (rappels de topique, ajouts parenthétiques, incidentes, ...) sur la base de considérations notamment intonatives : voir C. Blanche-Benveniste, *Approches de la langue parlée en français*, Paris, Ophrys, 2010, chap. V. La distinction reste évidemment à explorer, mais elle est souvent délicate ou peu sûre ; et, de toute façon, les deux sont à droite du noyau.

extériorité manifestant la dualité de traitement entre la fixation de la référence des termes et leur fonction), mais on n'y verra pas une hyperbate, de par son caractère de complément attendu et en l'absence d'un quelconque effet de retraitement significatif ; de même, si en fin d'énoncé on trouve « [...], Mesdames et Messieurs », personne ne songera à parler d'hyperbate.

Peut-on dire en revanche que toutes les hyperbates sont, par définition, des suffixes ? La tentation est grande de répondre affirmativement, au point d'y voir un trait définitoire, et la majorité des exemples permettent assurément d'illustrer ce point de vue sans difficulté, mais cette affirmation doit être tempérée par plusieurs remarques. Il convient tout d'abord de rappeler que la notion même de suffixe n'est pas telle qu'elle conduise toujours à une reconnaissance indiscutable (situation idéale au demeurant quasi inconnue en linguistique ...). De plus, concernant spécifiquement les hyperbates, d'une part une discussion est nécessaire sur la notion d'extériorité (comme on va le voir) pour en faire d'authentiques suffixes, et d'autre part, l'effet d'ajout hyperbatique peut être obtenu par des segments périphériques non pas suffixés mais infixés dans le noyau. (introduisant une coupure entre des constituants du noyau), comme on le verra plus loin (voir § 3).

Il faut d'abord évoquer les difficultés générales inhérentes à la notion de suffixe. Le mécanisme de suffixation participe, en tant que tel, de la *langue* entendue comme code commun réputé partagé par les sujets parlants. Pour autant, face à des textes, l'identification et la description des suffixes ne font pas toujours nécessairement l'objet d'un consensus : la mise en œuvre d'un mécanisme de langue est en effet toujours variable selon les sujets. La variabilité tient ici à des problèmes de délimitation et de caractérisation des unités en jeu.

Problèmes de *délimitation* des unités, d'abord : l'extériorité par rapport au noyau, constitutive des périphériques, est souvent difficile à appréhender dans des termes objectivables, lorsque l'on s'attache à l'analyse d'un texte. L'absence de marques spécialisées de fin de noyau rend en effet difficile la délimitation de la périphérie droite, avec cet éloignement progressif du centre prédicatif, qui fait que petit à petit les liens avec le prédicat se distendent, et rendent incertaine la frontière entre ce qui est intra-prédicatif et ce qui est extra-prédicatif³. (À cet égard, on notera que la situation est plus simple pour les préfixes, définis comme ce qui est à gauche du noyau, étant donné l'existence de marques précises de début de noyau — telles que souvent un sujet clitique ; en revanche, le problème se retrouve *mutatis mutandis* dans le cas des infixes insérés au sein du noyau). La ponctuation ne peut pas être un critère primordial de délimitation : ce qu'il y a entre une majuscule et un point n'a pas de statut linguistique ; il est commode d'appeler cela une *phrase* (et nous ne nous en priverons pas), et cela peut coïncider avec une phrase, mais rien ne le garantit et le terme de « phrase » n'a pas ici de définition syntaxique. Du côté de l'oral, qui ne connaît pas de ponctuation, l'intonation (qui n'est pas le décalque de la ponctuation) ne livre pas non plus de clé univoque de délimitation des unités⁴.

Problèmes de *caractérisation* des unités, ensuite : ils sont liés à la dimension temporelle inhérente à la construction et à l'interprétation de la phrase macro-syntaxique, et sont particulièrement manifestes dans le cas des suffixes hyperbatiques. L'hyperbate suppose en effet par définition le dépassement d'un point qui marque une clôture : une certaine totalité interprétative se fait jour dans la tête de l'interprétant, puis il y a réouverture. Entre les deux, un temps d'arrêt, de longueur variable, mais non nul : on fait une chose d'abord, l'autre ensuite. L'hyperbate induit donc réouverture, et nouvelle interprétation complétée, éventuellement infléchie, modifiée. Se pose alors la question de savoir quel est le résultat

³ Sur cette question, qui a fait couler beaucoup d'encre, voir par exemple V. Serafin, « Les circonstants en position finale : problèmes d'incidence », dans C. Guimer (dir.), *Mille et un circonstants*, Caen, Presses Universitaires de Caen, 2003, p. 185-205.

⁴ Voir le numéro de *Langue Française* à paraître, « Unités syntaxiques et unités prosodiques » (Actes de la Journée d'étude du 19 mars 2010 à Paris 3), sous la direction de E. Moline et F. Lefeuve.

d'ensemble dans la tête de l'interprétant : est-ce uniquement la seconde interprétation, ou la mémoire des deux ? En conséquence, l'analyse du texte devient elle-même problématique : faut-il prendre la phrase macro-syntaxique en bloc, ou la dédoubler en deux séquences ? La durée de la suspension entre la première et la seconde interprétation est-elle, à cet égard, pertinente ?

En tout état de cause, il ressort que la seule matérialité du texte ne permet pas de l'analyser avec certitude, si l'on ne prend pas en compte sa dimension temporelle. Cette dimension du temps dans l'hyperbate, que tout le monde a touchée du doigt d'une manière ou d'une autre, a des répercussions importantes sur la théorie linguistique : les syntacticiens, qui mettent à plat un texte de façon a-chronique, en neutralisant le paramètre temporel de la production et de l'interprétation, donnent en fin de compte une description unique de choses qui se sont faites dans le temps, par stades successifs. En grossissant le trait, on pourrait dire qu'ils font l'analyse d'un « monstre », d'un objet qui n'existe pas⁵.

Cette double problématique (variabilité subjective de la mise en œuvre des frontières entre noyau et suffixe, d'une part, et dimension temporelle de la construction/réception de la phrase macro-syntaxique, de l'autre) touche à la question de la distinction entre *compétence* et *performance*, et conduit à se demander s'il ne faudrait pas, en définitive, deux linguistiques distinctes. Tous ces facteurs complexes, textuels, dynamiques, poussent d'un côté à épurer, à simplifier la théorie syntaxique, et de l'autre à élaborer des théories de la mise en œuvre.

A côté de ces difficultés générales concernant les suffixes s'ajoute une difficulté spécifique concernant les hyperbates : peut-on dans leur cas toujours parler d'*extériorité* ? La question dépend en fait du type de fonction joué par l'ajout hyperbatique : si celui-ci est un complément essentiel, prévu par la valence du verbe, et non appelé par cataphore, en quoi peut-on le déclarer extérieur sans faire fi de la syntaxe ?

Il convient donc à cet égard de passer en revue les types syntaxiques d'hyperbates. Le travail est déjà largement fait dans la littérature : voir, parmi bien d'autres, B. Combettes et A. Gautier⁶. Comme l'ont montré ces auteurs, l'hyperbate peut jouer à tous les niveaux, et l'on retrouve la dualité fondamentale des relations syntaxiques : relations de *dépendance* (subordination) vs. relation de *parallélisme* (coordination). Nous allons maintenant illustrer et commenter les différents types d'hyperbate qui en résultent.

2.2. Hyperbates en dépendance (subordination)

Selon les cas, l'hyperbate en dépendance peut porter sur un constituant ou un sous-constituant de phrase.

Lorsqu'il s'agit d'un *constituant de phrase*, celui-ci peut être essentiel ou accessoire. Est *essentiel*, par exemple, un complément d'objet direct, ici différé du fait de sa suffixation. Ainsi :

« J'écris, je lis, j'observe. Des petites choses ». (Kristeva ; cit. A. Gautier, art. cit.).

Une telle séquence s'interprète en trois temps. Tout d'abord, les trois verbes (trois noyaux, trois phrases du point de vue syntaxique) sont interprétés intransitivement : « j'observe » se comprend comme « je suis dans une attitude observatrice, généralement parlant ». Puis, l'ajout après le point du complément d'objet direct (sans doute dévolu en priorité, sinon

⁵ Ces difficultés, assurément non négligeables, risqueraient d'entraîner une remise en question, voire un rejet de la notion même de suffixe (au motif que sa reconnaissance est parfois problématique), s'il n'était clair que ce rejet marquerait un recul et ramènerait à un stade d'indistinction : la délimitation des unités d'un texte, si difficile et controversée soit-elle, est une tâche sans laquelle aucune analyse n'est possible. La seule voie est de maintenir une distinction nécessaire et fondée, tout en prenant la mesure de ses difficultés, et en leur attribuant la place adéquate dans le modèle construit.

⁶ B. Combettes, « Les ajouts après le point : aspects syntaxiques et textuels », dans M. Charolles & al. (dir.), *Parcours de la phrase*, Paris, Ophrys, 2007, p. 119-131 ; et A. Gautier, ici même.

exclusivement, au dernier verbe) modifie l'interprétation en particularisant le verbe et en lui conférant un caractère moins statique : « je fais de petites observations, il y a des petites choses que je remarque ». Au résultat, dans un troisième temps, l'interprétation consiste à établir une relation entre ces deux étapes successives *a priori* dissonantes, d'où : « mon attitude observatrice ne concerne en fait que des petites choses », voire même « je ne suis pas une grande observatrice ».

Mais alors, peut-on dire que ce complément d'objet direct en hyperbate est extérieur au noyau, comme est censé l'être tout suffixe ? Il est clair que deux lignes d'analyse divergentes sont en conflit ici : d'un côté la syntaxe de dépendance, qui voit dans le complément d'objet direct un constituant intégré, et non des moindres ; d'un autre côté une syntaxe de la linéarité et de l'énonciation, qui relève les marques indiscutables du détachement. Force est alors de conclure que le détachement (formel) et l'extériorité (analytique), s'ils sont normalement et prototypiquement associés, peuvent être dissociés dans certains cas : un complément d'objet direct hyperbatique comme celui de notre exemple est un constituant à la fois intégré (dépendancielle) et détaché (linéairement). Induit-il un retraitement ? Oui, en tant que son apparition dénonce l'insuffisance ou l'inadéquation de l'interprétation qui prévalait avant qu'il n'apparaisse. En fait, on bute encore ici sur le problème de la prise en compte du temps réel de l'interprétation : après la première interprétation survient un élément non prévu : nul doute que cette irruption soit de l'ordre de l'extériorité (la survenance d'un intrus) ; mais cet intrus, dans la seconde interprétation, se glisse au cœur de la structure qu'il était venu troubler de l'extérieur. Comment résumer ce jeu complexe (extériorité se résolvant en intériorité) dans une étiquette unique ? On en conclura en tout cas qu'il n'est pas illégitime de parler de suffixe (en maintenant le caractère « extérieur ») pour ce genre d'hyperbate.

Sont *accessoires* divers types de constituants. Ainsi certains *circonstants* (de temps, de lieu, ...):

« J'attends son appel. Là, dans la matinée. » (Angot ; cit. A. Gautier, art. cit.)

ou bien des *modifieurs* (de qualité, de manière, de quantité, de comparaison, ...):

« C'est ce qu'on appelle rectifier le tir. En toute spontanéité. » (*Canard Enchaîné*, 2 juin 2010)

« Il a fallu réfléchir. Et vite. » (Bayon ; cit. A. Gautier, art. cit.)

Pour ces exemples, on pourrait reprendre le commentaire donné précédemment : le « et » du dernier exemple ne marque aucune coordination de deux constituants ; il souligne et accuse simplement la césure entre les temps successifs de l'interprétation, nécessairement renvoyés à la (re)construction de deux phrases distinctes.

Sont également accessoires les *relateurs logiques* (de conséquence, de concession, ...):

« Et, cette fois, Minc n'y est pour rien. Encore que ... » (*Canard Enchaîné*, 2 juin 2010).

On sait combien ce dernier type d'ajout est fréquent après un point, entraînant volontiers un doute sur la nature subordonnante de marqueurs comme « de sorte que, quoique, ... ». Mais il n'y a d'effet d'hyperbate que si des termes marquent un lien de subordination : s'ils n'ont qu'un rôle de coordonnant ou de simple connecteur discursif entre deux phrases, comme on tend à le considérer souvent, alors on n'est plus dans le cas de figure de l'hyperbate. Or, dans des exemples comme celui du *Canard Enchaîné* ci-dessus, l'effet de rectification succédant à une clôture est patent, et il n'y a rectification que si l'élément en hyperbate est réintroduit dans la structure, c'est-à-dire traité en dépendance. La simple coordination entre deux phrases, quant à elle, ne reprend aucun élément de la première phrase, et n'est pas créatrice d'effets hyperbatiques.

Enfin, sont aussi constituants accessoires les *commentaires énonciatifs* :

« Les bourgeois, c'est comme les cochons, - disent-ils, M. le commissaire. » (Jacques Brel)

« [...] - comme de bien entendu. » (chanson).

Quant aux hyperbates résultant de la suffixation d'un *sous-constituant de phrase*, elles concernent notamment des segments en fonction d'expansion du nom (épithètes, compléments de nom, ...):

« [...] c'est une citation. De Pascal. » (Salvyre ; cit. A. Gautier, art. cit.).

En quoi y a-t-il ici retraitement ? On peut supposer en tout cas que la mention de l'auteur de la citation vaut plus que comme simple renseignement additionnel et modifie les inférences qui pouvaient se faire jour : « c'est une citation, - émanant d'une source particulièrement digne de considération ».

2.3. Hyperbates en parallèle (coordination)

Il s'agit ici de coordination, entendue comme duplication (un nombre indéfini de fois) d'un terme par un autre terme jouant le même rôle syntaxique dans l'unité supérieure, comme le figure la schématisation ci-dessous (où l'élément *b* est repris par deux termes coordonnés) :

a *b* *c* *d* *e* *f*
 b'
 b''

La coordination est donc par principe nettement distincte et indépendante de la présence d'un outil comme « et » : elle se réalise dans une majorité de cas par une simple juxtaposition⁷ (généralement précédée d'une marque démarcative, comme une virgule à l'écrit). Par ailleurs, cette duplication peut avoir des interprétations très diverses, qui vont de l'addition à la substitution.

Ici encore, on retrouve la distinction entre constituants et sous-constituants de phrase.

Lorsque l'hyperbate en parallèle résulte de la suffixation d'un *constituant de phrase*, celui-ci peut, ici encore, être un constituant essentiel ou un constituant accessoire. Au titre des constituants *essentiels*, on mentionnera spécialement la coordination différée de sujets, comme dans cet exemple princeps :

« Albe le veut, et Rome ; » (Corneille, *Horace*, v. 630).

La notoriété littéraire de cet exemple nous fait oublier qu'il manifeste une continuation de phrase fondamentalement analogue dans son principe au très banal « Jean est d'accord, et Paul aussi » (où l'on est peu tenté de voir une hyperbate). Ce qui fait la particularité de l'exemple de Corneille est l'absence inhabituelle d'un terme comme *aussi* (ou *également*, *de même* ...), qui rend la coordination abrupte, et oblige à reconstruire de toutes pièces la seconde partie du diptyque, sans l'aide d'un élément de rappel. Cet effort donne un prix particulier à la reconstruction, d'où l'effet de surenchère : « non seulement Albe, mais aussi Rome », faisant ressortir le caractère paradoxal et remarquable de l'accord et de la réunion des deux cités ennemies dans une commune volonté (telle que la formule Sabine), rendue par là d'autant plus impérative. Syntaxiquement, on retrouve la tension entre une analyse hiérarchique, menant nécessairement à deux phrases coordonnées (« Albe le veut, et Rome [le veut] »), et une prise en compte de la modulation énonciative linéaire, qui manifeste de façon criante la volonté de l'émetteur d'ajouter un surcroît de signification en surplomb, construisant un niveau supplémentaire à partir des deux prédications analytiquement sous-jacentes. Tout le problème linguistique est de donner un statut adéquat à ce niveau supplémentaire. Il n'existe sans doute pas de formule descriptive unique, simple et nette, qui enfermerait la complexité de ce mouvement, lié à l'activité des sujets dans le temps, comme on l'a déjà signalé. Les hésitations à parler ici de suffixe sont encore plus grandes que dans l'exemple du complément d'objet direct vu plus haut (un sujet syntaxique étant sans conteste le constituant *a priori* le moins extérieur qui soit), - mais la réflexion conduit, pour les mêmes raisons et dans les mêmes conditions que précédemment, à la même conclusion positive. C'est la violence du contraste entre le caractère maximale intégré du sujet, et la netteté de son détachement (rejet) qui crée la dynamique attachée à cette forme d'ajout, à laquelle le terme de suffixe peut sans doute convenir en dernière analyse.

⁷ Un point de vue divergent est exprimé dans D. Godard, « Problèmes syntaxiques de la coordination et propositions récentes dans les grammaires syntagmatiques », *Langages* n° 160, Paris, Larousse, 2005, p. 3-24.

Toujours au titre des constituants de phrase essentiels, on évoquera également la coordination de groupes verbaux prédicatifs :

« [...], l'artiste n'a jamais abandonné son regard de même. Jamais oublié "cet aveuglement et cette clarté des bords de Loire". » (*Le Monde* ; cit. Combettes, art. cit., p. 121)

ou bien encore la coordination de compléments d'objet (indirects ici, sur une prédication seconde) :

« [...], la force du livre tenant à son énergie. Et à ce "franc-parler" dont l'auteur s'est fait une marque de fabrique. » (*Télérama* ; cit. Combettes, art. cit., p. 125).

Quant aux constituants de phrase *accessoires*, point n'est besoin de multiplier les exemples, qu'il s'agisse de la coordination de circonstants, de modifieurs, de relateurs logiques ou de commentaires énonciatifs.

Enfin, s'agissant des hyperbates en parallèle résultant de la suffixation de *sous-constituants de phrase*, on en trouve des exemples avec les expansions du nom :

« C'est l'histoire d'un psychiatre qui apprend à ses patients à [...]. Qui emmène ses "malades" pousser des cris de joie [...]. » (*Nouvel Observateur* ; cit. Combettes, art. cit., p. 122).

3. L'hyperbate à gauche ou au centre ?

Peut-on avoir des hyperbates ailleurs qu'à la droite d'un noyau ?

On en trouvera du côté des *infixes* et pas du côté des préfixes, puisque les préfixes étant à gauche du noyau ne peuvent par définition supposer aucun effet de dépassement de quelque chose qui n'a pas encore été énoncé, aucun retraitement de quelque chose qui n'a pas encore été traité. En revanche, on peut infixer dans le noyau, non pas au début, mais après que le début du noyau a été énoncé, après un premier terme. On peut, par exemple, trouver une insertion inattendue après le sujet, induisant, sinon un retraitement, du moins une réorientation du traitement qui ne le laisse pas se développer de façon standard, tel qu'on pouvait l'anticiper à partir du premier terme⁸.

Dans le cas des hyperbates infixées, il y a lieu de s'attacher aux *positions* d'insertion. L'insertion peut, notamment, se faire entre le terme de départ (sujet) et le verbe :

« [...] Sarko – détail qui tue – n'a été élu député que six ans plus tard. » (*Canard Enchaîné*, 2 juin 2010)

– avec les problèmes d'accord du verbe lorsqu'il s'agit de l'insertion d'un second sujet coordonné au premier :

« L'expression – et surtout l'orthographe – sont/est défaillante(s). » (ex. de S. Boucheron⁹, p. 126) –,

entre l'auxiliaire et le participe :

« Elle s'était – je le croyais – résignée, [...]. » (Colette ; cit. S. Delesalle¹⁰, p. 173),

entre le verbe et un complément essentiel :

« Charmant, frais et reposé comme une fille qui sort de son bain, il portait, ce qui me l'a fait apercevoir de loin, une longue pelisse. » (Fromentin ; cit. Combettes¹¹, p. 122),

entre compléments essentiels :

⁸ Sur la problématique générale de l'anticipation, voir C. Fuchs, « La co-énonciation, carrefour des anticipations linguistiques », dans R. Sock et B. Vaxelaire (dir.), *L'anticipation à l'horizon du présent*, Liège, Mardaga, 2004, p. 181-192.

⁹ S. Boucheron, « Parenthèse et double tiret : remarque sur l'accessoirité syntaxique de l'ajout », dans J. Authier & M-C. Lala (dir.), *Figures d'ajout*, Paris, Presses de la Sorbonne Nouvelle, 2002, p. 123-130.

¹⁰ S. Delesalle, « Le roman : inclusions et étirements », dans J. Authier & M-C. Lala (dir.), *op. cit.*, p. 169-184.

¹¹ B. Combettes, *Les constructions détachées en français*, Paris, Ophrys, 1998.

« Et, bornant simplement son regard – pour ne pas avoir l’air de signaler sa présence et de réclamer des regards – à la considération d’un dessin du tapis ou de sa propre jupe, [...] ». » (Proust ; cit. S. Delesalle, art. cit., p. 171-172)

Dans chacune de ces positions d’insertion possibles, on peut à nouveau trouver des constituants hyperbatiques (essentiels ou accessoires), tantôt en dépendance (subordination), tantôt en parallèle (coordination).

On remarquera que la grande majorité des infixes hyperbatiques sont d’ordre *métalinguistique* qui traduisent une irruption explicite de l’énonciateur au sein de la phrase en construction. Selon les cas, ce type de commentaire énonciatif peut avoir diverses fonctions, parmi lesquelles la rectification immédiate du dire :

« [...], le net – voire exclusif – privilège [...] ». » (J. Authier ¹², p. 162),

ou l’interrogation sur la nature d’un état de choses :

« Lors d’un débat (prémonitoire ?) avec DSK, en 1993, il se vantait même d’avoir approuvé cette réforme. » (*Canard Enchaîné*, 2 juin 2010).

Dans tous les cas, on retrouve le fonctionnement déjà décrit plus haut, à savoir l’abandon momentané du fil de construction de la phrase au profit d’autre chose (ici, une incidente). Là encore, la prise en compte de la dimension temporelle devrait permettre de surmonter les problèmes rencontrés par les syntacticiens, s’agissant du statut des incidentes. Au lieu de s’ingénier à leur trouver un statut syntaxique, on pourrait dire qu’elles mettent simplement en œuvre une particularité de l’esprit, celle de pouvoir commencer le traitement d’une séquence, s’interrompre pour en traiter une autre (par exemple un commentaire appréciatif), et revenir ensuite à la première :

« Ma fille, c’est son péché mignon, adore les chocolats ». (ex. de B-N. Grunig ¹³, p. 81)

« Paul – et c’est fort heureux – a renoncé à son projet. » (ex. de Bally repris par G. Antoine ; cit. C. Badiou-Monferran ¹⁴, p. 98).

Un passage célèbre de Proust donne une illustration particulièrement éclairante des problèmes de ce qu’on pourrait appeler un *ajout hyperbatique recentré* : c’est le passage dans lequel le narrateur relate son expérience de réminiscence associée à la tasse de thé et à la madeleine que lui offre un jour sa mère, et qui lui rappelle celle que lui donnait sa tante Léonie. La réminiscence s’effectue en trois étapes : au souvenir du pavillon de ses parents (« pan tronqué ») vient s’ajouter celui de la maison, et avec la maison celui de toute une série de choses. Cette série de choses qui viennent en surplus est détaillée dans deux phrases différentes (sans controverse possible sur l’étiquette de *phrase*).

L’ajout se réalise par entassement énumératifs de sujets coordonnés (de même rang et de même fonction), tantôt sous une forme hyperbatique classique, par suffixation à droite, après une ponctuation forte (point virgule), tantôt à l’intérieur du noyau, à la suite du premier sujet ouvrant le noyau.

Voici ce passage (présenté de manière à faire ressortir les énumérations) :

Et, dès que j’eus reconnu le goût du morceau de madeleine (...), aussitôt
la vieille maison grise sur la rue, où était sa chambre,
vint comme un décor de théâtre s’appliquer au petit pavillon, donnant sur le jardin, qu’on avait
construit pour mes parents sur ses derrières (ce pan tronqué que seul j’avais
revu jusque-là) ;
et avec la maison,
la ville, depuis le matin jusqu’au soir et par tous les temps,

¹² J. Authier, « Du dire “en plus” : dédoublement réflexif et ajout sur la chaîne », dans J. Authier & M-C. Lala (dir.), *op. cit.*, p. 147-167.

¹³ B-N. Grunig, « Conflits et instabilité dans les processus de production d’ajouts », dans J. Authier & M-C. Lala (dir.), *op. cit.*, p. 79-94.

¹⁴ C. Badiou-Monferran, « Coordonner : (qu’)est-ce (qu’)ajouter ? », dans J. Authier & M-C. Lala (dir.), *op. cit.*, p. 97-110.

la Place où on m'envoyait avant déjeuner,
les rues où j'allais faire des courses,
les chemins qu'on prenait si le temps était beau.

Et comme dans ce jeu où les Japonais s'amuse (…), de même maintenant
toutes les fleurs de notre jardin
et celles du parc de M. Swann,
et les nymphéas de la Vivonne,
et les bonnes gens du village
et leurs petits logis,
et l'église
et tout Combray
et ses environs,
tout cela qui prend forme et solidité,
est sorti, ville et jardins, de ma tasse de thé.

Dans la première phrase, on a une hyperbate au sens le plus habituel : « et avec la maison, la ville, [...], la Place [...], les rues [...], les chemins [...] ». De nouveaux sujets (coordonnés) sont ajoutés après le verbe et la fin du noyau : ajout dûment signalé comme tel, imprévisible, induisant un élargissement de perspective par rapport au noyau initial, tel qu'il s'apparente à un véritable retraitement ; le premier sujet perd son monopole de sujet unique, au profit d'une série dont il n'est qu'un élément et qui de surcroît se signale comme non exhaustive (tant du fait du lexique que par l'absence de *et* devant le dernier terme coordonné). Le changement est non seulement quantitatif mais qualitatif.

Dans la seconde phrase, se trouvent des termes plus ou moins identiques référentiellement à la première série (on passe de « la ville » avec sa « Place », ses « rues » et ses « chemins » au « village » et à « tout Combray et ses environs »). On a donc affaire à une série de sujets coordonnés : la syntaxe est plus facile, mais aboutit à ce même effet d'ajout *ad infinitum*. L'inachèvement est marqué par un procédé exactement inverse de celui de la première phrase, à savoir la multiplication des « et » coordonnants, invitant même à construire des sous-séries coordonnées : « ... et ([les bonnes gens du village et leurs petits logis]), et... ». Sans peut-être aller jusqu'à parler syntaxiquement d'infixes, il est clair en tout cas qu'il y a ici intégration d'ajouts stylistiquement marqués.

Conclusion

Au terme de ce parcours visant à construire un terrain commun syntactico-stylistique, deux points méritent d'être soulignés.

Tout d'abord, il semble indispensable que les théories linguistiques prennent en compte la dimension du temps : la phrase, structure constante de référence, donne lieu à des créations de discours, tributaires de paliers d'interprétation transitoires. Ces étapes successives dans la construction et l'interprétation de la phrase sont particulièrement visibles dans le cas de l'ajout que constitue l'hyperbate.

Par ailleurs, il existe un certain nombre de différences, dues précisément à leur lieu d'insertion dans la phrase, entre les hyperbates suffixées et les hyperbates infixées (pour autant que l'on accepte d'étendre la notion d'hyperbate à ce dernier type). Les premières jouent sur une apparente fin de la phrase, à laquelle vient ensuite se surajouter un (sous-)constituant de phrase. Les secondes jouent sur un arrêt momentané du fil de la phrase, que vient alors interrompre un ajout incident, le plus souvent de l'ordre du commentaire énonciatif ou métalinguistique. Ce sont là deux procédés différents qui, l'un et l'autre, contribuent à

déranger le déroulement linéaire canonique de la phrase (par clôture puis réouverture, ou bien par interruption puis reprise). Dans un cas comme dans l'autre, l'énonciateur déstabilise le récepteur et surcharge son travail interprétatif en lui imposant, tantôt une réanalyse, tantôt une suspension-bifurcation.

Bibliographie

- AUTHIER-REVUZ, Jacqueline, « Du dire "en plus" : dédoublement réflexif et ajout sur la chaîne », dans J. Authier-Revuz J. & M-C. Lala (dir.), *Figures d'ajout : phrase, texte, écriture*, Paris, Presses de la Sorbonne Nouvelle, 2002, p. 147-167.
- BADIOU-MONFERRAN, Claire, « Coordonner : (qu')est-ce (qu')ajouter ? », dans J. Authier-Revuz J. & M-C. Lala (dir.), *Figures d'ajout : phrase, texte, écriture*, Paris, Presses de la Sorbonne Nouvelle, 2002, p. 97-110.
- BLANCHE-BENVENISTE, Claire, *Approches de la langue parlée en français*, Paris, Ophrys, [1997] 2010.
- BOUCHERON, Sabine, « Parenthèse et double tiret : remarque sur l'accessoirité syntaxique de l'ajout », dans J. Authier-Revuz J. & M-C. Lala (dir.), *Figures d'ajout : phrase, texte, écriture*, Paris, Presses de la Sorbonne Nouvelle, 2002, p. 123-130.
- COMBETTES, Bernard, *Les constructions détachées en français*, Paris, Ophrys, 1998.
- , « Les ajouts après le point : aspects syntaxiques et textuels », dans M. Charolles *et al.* (dir.), *Parcours de la phrase*, Paris, Ophrys, 2007, p. 119-131.
- DELESALLE, Simone, « Le roman : inclusions et étirements », dans J. Authier-Revuz J. & M-C. Lala (dir.), *Figures d'ajout : phrase, texte, écriture*, Paris, Presses de la Sorbonne Nouvelle, 2002, p. 169-184.
- FUCHS, Catherine, « La co-énonciation, carrefour des anticipations linguistiques », dans R. Sock & B. Vaxelaire (dir.), *L'anticipation à l'horizon du présent*, Liège, Mardaga, 2004, p. 181-192.
- GAUTIER, Antoine, « La pause et l'effet. Hyperbate et segmentation graphique », ici même.
- GODARD, Danielle, « Problèmes syntaxiques de la coordination et propositions récentes dans les grammaires syntagmatiques », *Langages* n° 160, Paris, Larousse, 2005, p. 3-24.
- GRUNIG, Blanche-Noëlle, « Conflits et instabilités dans les processus de production et interprétation d'ajouts », dans J. Authier-Revuz J. & M-C. Lala (dir.), *Figures d'ajout : phrase, texte, écriture*, Paris, Presses de la Sorbonne Nouvelle, 2002, p. 79-94.
- LE GOFFIC, Pierre, « Phrase, séquence, période », dans D. Van Raemdonck (dir.), *Modèles syntaxiques. La syntaxe à l'aube du XXI^e siècle*, Bruxelles, Peter Lang, 2008, p. 329-356.
- MOLINE, Estelle & LEFEUVRE, Florence (dir.), « Unités syntaxiques et unités prosodiques » (Actes de la Journée d'études du 19 mars 2010 à Paris 3), *Langue Française*, Paris, Larousse, à paraître.
- SERAFIN, Valérie, « Les circonstants en position finale : problèmes d'incidence », dans C. Guimier (dir.), *Mille et un circonstants*, Caen, Presses Universitaires de Caen, 1993, p. 185-205.